

Présentation de la VAE 23/24



Validation des Acquis par l'Expérience (VAE)



La VAE : Procédure qui permet à une personne ayant suffisamment d'expérience professionnelle d'obtenir un diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle, ou d'accéder à une formation supérieure.

La 1^{ère} étape est l'entretien de positionnement entre le candidat et les blocs de compétence de l'OF. Une fois validée, il faudra réaliser le livret 1 (la demande de recevabilité).

Comment faire le livret 1 VAE ?

Pour déposer sa demande de recevabilité à la VAE (livret 1), le candidat peut :

- 1.faire sa démarche directement en ligne de manière totalement dématérialisée. ...
- 2.ou télécharger **le** formulaire Cerfa 12818*02 sur **le** site vae.asp-public.fr/vaeinfo (choisir **le** diplôme concerné sur la partie gauche de l'écran)

C'est quoi le livret 2 VAE ?

La deuxième partie de la VAE est la constitution du livret 2. **Il s'agit d'un dossier qui va permettre à un jury d'évaluer si vous avez acquis les compétences requises par la certification visée.** Cette étape est engagée une fois l'avis du livret 1 obtenu.

1

Demande de dossier de VAE – entretien de positionnement

Contactez notre conseiller par téléphone qui examinera avec vous la recevabilité de votre demande.

**Mme Latifa HASSANI : 07.61.90.66.30 –
l.hassani@suptertiaire.com**

2

Votre demande est recevable : Retrait du dossier de VAE (livret 1)

- Lors d'un entretien individuel, notre conseiller vous communiquera tous les éléments nécessaires à la constitution de votre dossier de demande de recevabilité VAE.
- Les montants devront être précisés pour une parfaite information avec le client.

3

Constitution de votre dossier de VAE

- Vous devrez renseigner le formulaire de demande et y joindre toutes les pièces de VAE prouvant votre expérience.
- Renvoyez ensuite votre dossier complet à notre conseiller pour qu'il soit étudié en commission de recevabilité.

4

Examen de votre dossier de VAE

- Une commission pédagogique examinera votre dossier sous 8 jours, à compter de la date de réception de votre dossier par notre conseiller.
- L'avis (favorable ou défavorable) vous sera immédiatement envoyé par mail.

5

Votre VAE est acceptée : Préparation et Suivi de validation avec votre coach (12 séances de 30 min (livret 2)

En cas d'avis favorable, vous pourrez effectuer votre Préparation avec votre coach (Pour accompagner des candidats à la VAE, il faut avoir un statut de formateur, consultant indépendant, vacataire, salarié au service pédagogique, etc... et avoir un numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation délivré par la DREETS. Il est possible d'obtenir la certification qualité QUALIOPI) et passer votre évaluation finale.

Coût total: 2 500 euros
Bloc RAI : 1 500 euros/bloc
Bloc Maître: 2 000 euros/bloc

CONTACT



Latifa HASSANI
Téléphone: 07.61.90.66.30
@: l.hassani@suptertiaire.com